

Enquête NOYADES 2018

Résultats intermédiaires pour la période du 01/06 au 30/08/2018



L'enquête NOYADES 2018 recense toutes les noyades, quelle qu'en soit l'intentionnalité (accidentelle, suicidaire, criminelle), suivies d'une prise en charge hospitalière (passage aux services d'urgence ou hospitalisation) ou d'un décès.

L'enquête concerne toutes les noyades survenues entre le 1er juin et le 30 septembre 2018 en France (territoire métropolitain et outre-mer).

La description précise de l'ensemble de ces noyades (caractéristiques des victimes et leur devenir, certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades) permettra de guider les actions de prévention et de réglementation.

Ce point épidémiologique contient les résultats provisoires correspondant aux noyades enregistrées entre le 1er juin et 30 août 2018.

Points clés

On observe en 2018 par rapport à 2015 sur la même période du 01/06 au 30/08 une forte augmentation des noyades (2 255 vs 1 092). Cette augmentation peut s'expliquer pour partie par des conditions climatiques en termes de températures et d'ensoleillement particulièrement favorables à la baignade, et pour partie par une amélioration du système de surveillance sanitaire des noyades. On observe également, mais dans une moindre mesure, une augmentation des noyades suivies de décès en 2018 par rapport à 2015 (492 vs 398).

Ces 2 255 noyades se répartissent en 1 169 noyades accidentelles, 109 noyades intentionnelles et 977 d'origine encore indéterminée en cours d'investigation.

Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux.

Chez les moins de 6 ans, on observe une augmentation des noyades accidentelles en 2018 par rapport à 2015 (332 vs 180), mais pas des noyades suivies de décès (22 vs 23). La majorité de ces décès (77 %) a lieu en piscine privée familiale.

Dans les autres classes d'âge, à ce stade de l'enquête, les évolutions pour les noyades accidentelles entre 2018 par rapport à 2015 sont moins marquées.

On observe en 2018 chez les 65 ans et plus, 213 noyades accidentelles dont 77 (36 %) sont suivies de décès (la majorité de ces décès (68 %) a lieu en mer) et aux autres âges (6-64 ans), 577 noyades accidentelles dont 143 (25 %) sont suivies de décès (la majorité de ces décès (57 %) a lieu en cours d'eau ou plan d'eau).

L'apprentissage de la nage est recommandé le plus tôt possible, mais il n'est jamais trop tard pour apprendre à nager, même à l'âge adulte. Et aux âges les plus jeunes, les enfants doivent être surveillés en permanence.

I - Résultats généraux

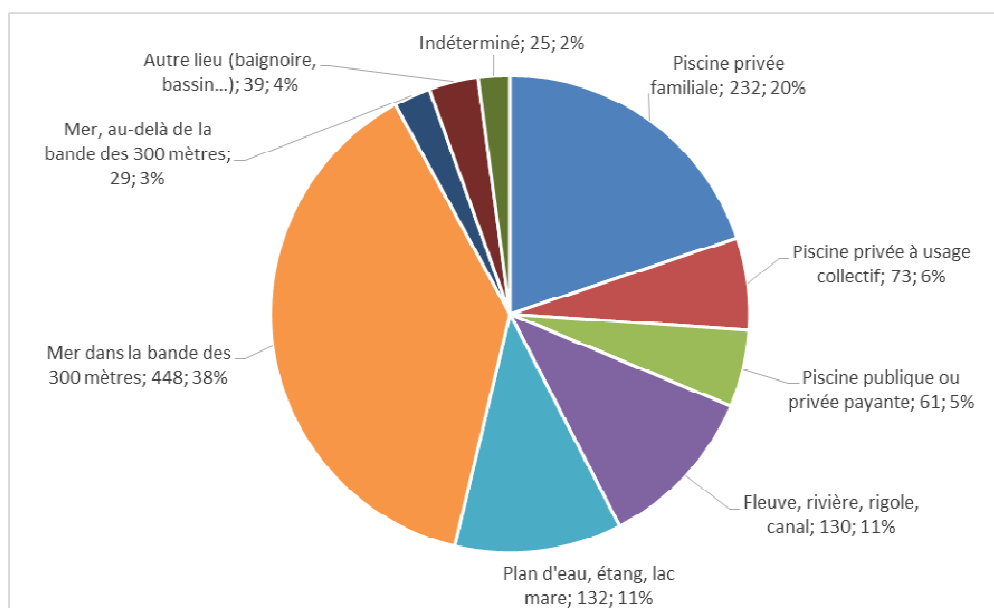
Entre le 1er juin et le 30 août 2018, 2 255 noyades ont été dénombrées en France métropolitaine et dans les DOM/TOM. Elles ont été suivies de 492 décès (22 %).

Ces 2 255 noyades se répartissent en :

- 1 169 noyades accidentelles, dont 254 décès (22 %) ;
- 109 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression), dont 55 décès (50 %) ;
- 977 noyades d'origine encore indéterminée, en cours d'investigation, dont 183 décès (19 %).

II - Description des 1 169 noyades accidentelles

Fig. 1 : Répartition des noyades accidentelles par lieu de noyade
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 31/08/2018, SpFrance)



Premier chiffre : effectif - Deuxième chiffre : pourcentage

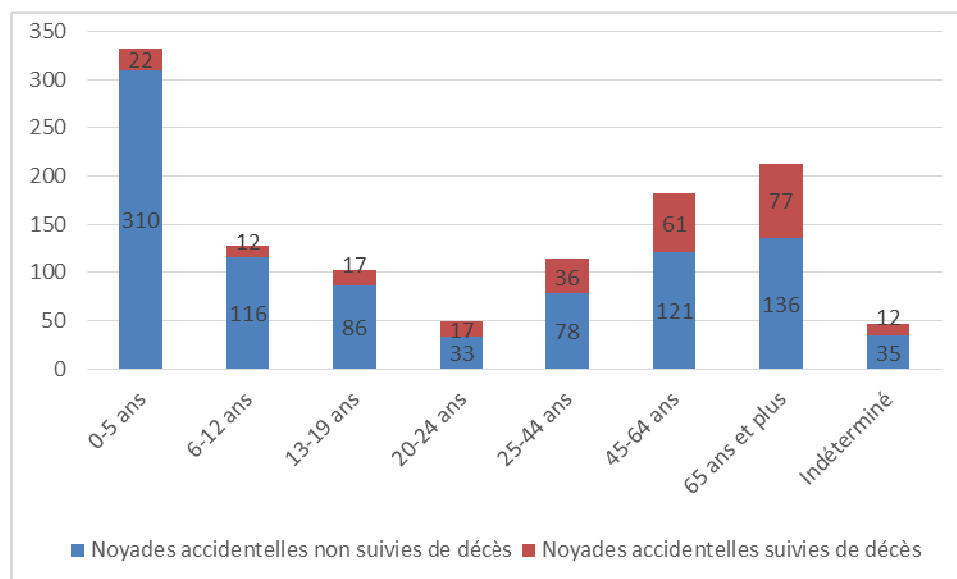
Sur les 1 169 noyades accidentelles enregistrées, 477 (41 %) ont eu lieu en mer, 366 (31 %) en piscine tous types confondus, 130 (11 %) en cours d'eau, 132 (11 %) en plan d'eau et 39 (4 %) dans d'autres lieux (baignoires, bassins...). Pour 25 noyades accidentelles (2 %), le lieu n'a pas été rapporté.

Parmi les 366 noyades en piscine, 232 (63 %) ont eu lieu en piscine privée familiale, dont 173 (75 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans. Concernant les 134 noyades en piscine privée à usage collectif (hôtel, camping...) et en piscine publique ou privée d'accès payant, 63 (47 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans.

Parmi les 448 noyades en mer <300m, 158 cas (35 %) concernaient des personnes de 65 ans ou plus, et 97 (22 %) concernaient des personnes âgées de 45 à 64 ans.

Parmi les 130 noyades dans un cours d'eau, 30 (23 %) concernaient des personnes de 25 à 44 ans. Parmi les 132 noyades dans un plan d'eau, 35 (27 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans.

Fig. 2 : Devenir des victimes selon de noyade accidentelle selon l'âge
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 31/08/2018, SpFrance)



Parmi les 1 169 noyades accidentelles :

- 254 (22 %) ont été suivies d'un décès ;
- 332 (28 %) concernent des enfants de moins de 6 ans dont 22 suivies d'un décès ;
- 213 (18 %) concernent des adultes de 65 ans et plus dont 77 suivies d'un décès

La proportion de noyades accidentelles suivie d'un décès augmente avec l'âge : elle est de 9 % chez les moins de 6 ans contre 36 % chez les 65 ans et plus.

Tab. 1 : Répartition des noyades accidentelles par région
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 31/08/2018, SpFrance)

Région	Nombre de noyades accidentelles	Nombre de noyades accidentelles suivies de décès
Auvergne-Rhône-Alpes	127	26
Bourgogne-Franche-Comté	24	8
Bretagne	85	32
Centre-Val-de-Loire	24	10
Corse	38	15
Grand-Est	35	11
Hauts-de-France	48	10
Île-de-France	47	14
Nouvelle-Aquitaine	175	26
Normandie	73	14
Occitanie	202	30
Provence-Alpes-Côte d'Azur	182	32
Pays-de-la-Loire	72	14
Ensemble de l'outre-mer	37	12
Total	1 169	254

Les quatre régions où sont recensées le plus de noyades accidentelles sont :

- L'Occitanie : 202 (17 %) dont 30 suivies d'un décès ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 182 (16 %) dont 32 suivies d'un décès ;
- La Nouvelle-Aquitaine : 175 (15 %) dont 26 suivies d'un décès ;
- Auvergne-Rhône-Alpes : 127 (11 %) dont 26 suivies d'un décès.

Pour l'outre-mer, les noyades accidentelles sont présentées totalisées du fait d'une durée de consolidation et de validation des données plus longue qu'en métropole. Un bilan plus détaillé sera disponible dans le rapport final.

III – Description des 254 noyades accidentelles suivies d'un décès

Tab. 2 : Répartition des décès par lieu de noyade et âge
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 31/08/2018, SpFrance)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	>=65 ans	Indéterminé	Total	%
Piscines	17	3	1	0	7	3	11	1	43	17
dont :										
Privées familiales	17	0	1	0	6	3	10	1	38	15
Privées à usage collectif	0	3	0	0	1	0	0	0	4	2
Publiques ou privées payantes	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Cours d'eau	0	4	5	4	16	17	5	6	57	22
Plan d'eau	2	3	7	8	7	10	8	0	45	18
Mer	0	2	4	3	6	29	52	3	99	39
dont :										
< 300 mètres	0	2	4	3	5	26	50	3	93	37
≥300 mètres	0	0	0	0	1	3	2	0	6	2
Autre lieu	3	0	0	1	0	2	1	1	8	3
Indéterminé	0	0	0	1	0	0	0	1	2	1
Total	22	12	17	17	36	61	77	12	254	100
%	9	5	7	7	14	24	30	5	100	

Tous âges confondus, les 254 noyades accidentelles suivies d'un décès se répartissent en :

- 99 (39 %) en mer ;
- 57 (22 %) en cours d'eau et 45 (18 %) en plan d'eau ;
- 43 (17 %) en piscine ;
- 8 (3 %) en d'autres lieux et 2 (1 %) dans un lieu indéterminé.

Parmi les 22 décès d'enfants de moins de 6 ans, 17 ont eu en piscines privées familiales et parmi les 77 décès chez les 65 ans et plus, 52 ont eu lieu en mer.

Conseils de prévention

A tous les âges, la baignade comporte des risques, adoptez les bons réflexes de prévention

La plupart des accidents impliquant des enfants est due à un manque de surveillance. En piscine privée, en dehors de la baignade, certains accidents peuvent être causés par un mésusage du dispositif de sécurité (pour rappel, la loi relative à la sécurité des piscines a rendu obligatoire, à partir du 1^{er} janvier 2006, l'équipement d'un dispositif de sécurité normalisé autour de toutes les piscines privées enterrées). **Pour les adultes, ils se produisent principalement suite à un malaise, à une imprudence ou tout simplement au fait de ne pas bien savoir nager.** La prévention reste le premier moyen de protection contre les noyades accidentelles, des gestes simples peuvent permettre de les éviter.

- [Apprendre à nager ou réapprendre à bien nager](#)

Le Baromètre santé 2016 de Santé publique France montre que près d'un Français sur six (16 %) déclare ne pas savoir nager. Ils sont 5 % parmi les jeunes répondants de 15-24 ans mais plus de 35 % chez les 65-75 ans. Ce sont surtout les tranches d'âge élevé qui sont touchées par les noyades. **Il est important de rappeler que l'apprentissage de la nage, facteur de prévention des noyades, peut se faire à tout âge.** La nage est en effet une activité qui suppose un apprentissage, l'acquisition et la maîtrise de certaines techniques. De plus, il faut distinguer le fait de savoir nager en piscine (dans un milieu artificiel maîtrisé ne comportant ni vagues ni courants) et celui de savoir nager en milieu naturel (mer, lac, fleuve, etc.).

- [Baignade des enfants : ne pas les quitter des yeux](#)

Quel que soit le lieu de l'activité nautique (mer, lac, piscine, etc.), un enfant doit toujours être surveillé par un adulte qui en prend la responsabilité. Un enfant peut se noyer sans bruit, en moins de trois minutes, dans vingt centimètres d'eau.

Afin de diminuer les risques liés à la baignade, il est conseillé de l'équiper de brassards (marquage CE et norme NF 13138-1) et de lui apprendre à nager le plus tôt possible : dès 4-5 ans, selon les capacités de l'enfant, pour tous à partir de 6 ans.

- [Conseils de sécurité pour la baignade cet été](#)

- Choisir les zones de baignade surveillées, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Surveiller vos enfants en permanence, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Tenir compte de sa forme physique : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer son niveau de natation, il est toujours plus difficile de nager en milieu naturel qu'en piscine.

Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, se former aux gestes de premiers secours...

Pour en savoir plus :

Enquête NOYADES 2018

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-ettraumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades>

Information sur la prévention contre les noyades

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp>

L'enquête NOYADES 2018 est pilotée par Santé publique France, avec le soutien des :

- Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction générale de la santé),
- Ministère de l'Intérieur (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises),
- Ministère de la Transition écologique et solidaire (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages),
- Ministère des Sports (Direction des sports).

Remerciements

La transmission des données est assurée par les secours organisés intervenant auprès des noyés :

- les Services départementaux d'incendie et de secours
- la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris
- le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille
- les Services d'accueil aux urgences généraux et pédiatriques
- les Services de réanimation pédiatrique des hôpitaux et cliniques
- les SAMU-SMUR
- la gendarmerie
- la police et les CRS sauveteurs
- la Société Nationale de Sauvetage en Mer
- les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage
- la Croix rouge française

Directeur de publication
François Bourdillon

Rédacteur en chef
Aymeric Ung

Comité de rédaction
Emmanuelle Bauchet
Nathalie Beltzer
Anne Gallay
Arnaud Gautier

Contact presse
Vanessa Lemoine
33(0)1 55 12 53 36
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion
Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice cedex
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00
www.invs.santepubliquefrance.fr